



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 29 mai 2018
N°507

Communiqué de presse

Décision du Tribunal de Commerce d'Orléans de confier la reprise de la société AR Industrie au groupe Liberty House

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, prend acte de la décision du tribunal de commerce d'Orléans de confier la reprise de la société AR Industrie au groupe Liberty House.

L'entreprise était confrontée à d'importantes difficultés financières depuis la fin de l'année 2017 et avait été placée en redressement judiciaire le 16 janvier dernier.

La reprise de AR Industrie marque l'issue d'un processus ordonné, qui a permis de maintenir à Diors, à proximité de Châteauroux dans l'Indre 350 emplois industriels et de pérenniser l'activité du dernier fabricant français de jantes en aluminium.

La constitution par Liberty House d'une offre de reprise très sérieuse, le soutien apporté par les constructeurs automobiles français et par l'État à cette offre comme l'attitude particulièrement responsable des salariés de l'entreprise tout au long de ces procédures ont été des éléments indispensables à cette issue favorable.

Bruno Le Maire a déclaré : « *Le calme et l'attitude très responsable des salariés de l'entreprise tout au long de la procédure a été un élément décisif pour permettre l'arrivée d'un repreneur et le maintien de l'activité industrielle et de la grande majorité des emplois.*

Je veux également saluer l'attitude constructive des constructeurs automobiles français qui font confiance à Liberty House pour mener à bien ce projet industriel. »

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr